

Lettre d'information

N°14 - décembre 2004

Possibilités de navigation à bord des bateaux de l'AMERAMI

Michel Bernède quitte la barre du *Déhel*

Le Marine Nationale et le "Défi des Jeunes Marins"

Présentation des unités de la collection de l'AMERAMI : Le Bette *IDA*

Editorial

La satisfaisante utilisation estivale en 2004 de la flottille AMERAMI confiée par conventions à des associations et des "patrons" expérimentés nous confirme dans le choix de la priorité donnée à la restauration puis à l'entretien des unités navigantes.

Tous les adhérents de l' AMERAMI peuvent embarquer à bord de ces unités, sur les différentes façades maritimes de la France, en ayant au préalable pris contact avec les responsables, selon la liste publiée en page deux de cette lettre d'information. Ceux d'entre nous qui ont participé aux croisières du *Déhel* - qui une fois de plus a représenté notre association au grand rassemblement de Brest et de Douarnenez ne peuvent oublier les heures de "fine bouline" en compagnie de Michel Bernède. Nous devons à Michel Bernède dix années démontrant que naviguer sur un "monument historique" classé le 9 juin 1986 est un bonheur aussi bien qu'une formation permanente.

Vétille, à laquelle la remorque tractée a donné une grande mobilité pour se rendre par terre d'une manifestation à une autre, a participé au rassemblement de Brest. Le canot *Cap Cépet* et la baleinière AMERAMI mise en oeuvre par l'ASET se sont illustrés au cours du "Défi jeunes marins" organisé en rade le Toulon. La bette *Ida* initie les jeunes de La Seyne aux techniques traditionnelles de pêche.

Chaque vendredi soir, grâce à l'émission "Thalassa", nous pouvons voir se presser des foules admiratives sur les quais des ports-escales du périple au long des côtes françaises du *Marité* affrété par F.R.3. Nous nous souvenons de l'action personnelle de notre regretté président d'honneur Jacques Chauveau afin de faire revenir *Marité* sous le pavillon français, et de la ténacité avec laquelle Gérard d'Aboville et la Fondation du Patrimoine maritime et fluvial ont mené les négociations qui ont abouti à la création du groupement d'intérêt public désormais propriétaire du navire (voir lettre d'information AMERAMI N° 12). A l'échelle de nos Doyens, nous proposons à ceux des admirateurs de *Marité* qui veulent aller au delà d'une promenade sur les quais d'embarquer à bord de nos unités, car l'AMERAMI a su donner vie à la part du patrimoine maritime qu'elle a rassemblée et dont elle a la charge.

Hubert FOILLARD Président de l' AMERAMI